



Le mot du maire

Rénovation thermique et agrandissement de la Mairie :
demande de subvention



Petites villes de demain : convention prise en charge.

Président de l'Association des Maires de Lyons Andelle :
Jean-Luc ROMET



Passage à la fiscalité additionnelle du S.I.E.M. (Syndicat de Musique)

Lotissement « Les Jardins du Marché » et rue du Tournebride



Projet CFA Sport à Romilly - Pont Saint Pierre

Recrutement d'un agent polyvalent et maçon à la commune



Travaux divers dans la commune

Vie communale

Nos associations

M
A
R
S

2
0
2
1



Le mot du maire

(mars 2021)

⇒ **Rénovation thermique et agrandissement de la Mairie : demande de subvention**

Nous avons présenté un **projet de rénovation thermique, de transition énergétique, d'agrandissement et d'aménagement de la Mairie** au Contrat de Territoire et nous avons obtenu en début 2019 un accord de subvention du Département de 10 %. Le montant est réévalué à 682 000 € HT.

La Mairie a été construite en 1984. Elle nécessite un nouvel aménagement de plusieurs faits (développement de la commune, chef-lieu de canton, accroissement de la population, services supplémentaires, nécessité de nouveau local des archives, de nouveaux bureaux, local spécifique d'accueil des Romillois pour les ASVP, agrandissement de la salle des mariages). De plus, une rénovation thermique et PMR est indispensable.

Nous avons donc retravaillé le projet avec un architecte et nous faisons une demande de subvention de 40 % auprès de l'Etat.

⇒ **Petites villes de demain : convention de prise en charge**

Nous avons été sélectionnés comme faisant partie des « **Petites villes de demain** », permettant de bénéficier de l'aide d'un chef de projet pour nos futures actions.

Nous avons signé une convention de prise en charge avec la CDCLA et les communes de Pont Saint Pierre, Fleury sur Andelle, Charleval et Lyons la Forêt.

⇒ **Président de l'Association des Maires de Lyons Andelle**

Il existait deux associations de maires, celle des maires du Canton de Fleury sur Andelle et celle des élus du pays de Lyons la forêt. Du fait du nouveau Canton de Romilly sur Andelle, nous avons dissous les deux anciennes associations pour en créer une seule : **l'association des 30 maires de Lyons Andelle**.

J'ai le plaisir de vous informer que j'ai été élu Président de cette association et que je ferai tout pour créer une bonne ambiance entre les 30 maires de notre Canton.

⇒ **Passage à la fiscalité additionnelle du Syndicat Intercommunal de Musique**

Avec ce passage à la **fiscalité additionnelle**, le Syndicat de Musique (SIEM) prélèvera pour son fonctionnement directement les habitants sur leur avis d'imposition via la colonne « syndicat de communes ». La municipalité de Romilly s'engage à diminuer ses taux pour équilibrer la transaction de manière à être neutre pour les Romillois.

⇒ **Lotissement « Les Jardins du Marché » rue du Tournebride**

Les travaux de viabilisation du lotissement « **Les Jardins du Marché** » (rue Blingue vers Pîtres) sont achevés. La résidence comporte 18 lots et une voirie : la **rue du Tournebride**. Nous enregistrons déjà des demandes de permis de construire.

Nous verrons cette année les premières constructions.

⇒ **Projet de CFA Sport à Romilly et Pont Saint Pierre**

Nous envisageons de créer une **antenne du CFA sport** de Mont Saint Aignan à Romilly et Pont Saint Pierre. Le thème en serait : l'Activité Physique pour Tous.

Il s'agit de former des futurs animateurs de plus de 18 ans pour des collectivités ou des associations. Le diplôme d'Etat obtenu au bout d'une formation d'un an ½ est un BP JEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport). Les cours auraient lieu en partie à Romilly à la Maison du Marais et sur nos stades et équipements sportifs.

C'est une énorme opportunité pour les jeunes de la vallée. Nous sommes très fiers et espérons mener ce projet au bout.

⇒ **Recrutement d'un agent polyvalent et maçon à la commune**

Monsieur Patrice BOURIENNE a fait valoir ses droits à la retraite. Nous allons donc recruter un agent pour le remplacer avec un **profil d'agent polyvalent et connaissant la maçonnerie**.

Une annonce est dans la lettre de Romilly et sur Emploi-Territorial. Les CV et lettres de motivation doivent parvenir en mairie avant le 22 mars.

⇒ **Travaux divers dans la commune**

Nous avons entrepris notre **campagne d'élagage** dans la commune : les services techniques sont intervenus près de la Mairie, Avenue de la Gare et dans divers endroits de la commune. Pour les arbres plus grands, nous avons fait appel à une entreprise spécialisée.

Les rambardes du **pont de la Planquette** ont été repeintes par nos agents communaux.

A l'**école Maurice Genevoix**, des films vitrage ont été installés sur les fenêtres des dortoirs. Une entreprise a posé également deux stores dans une classe.

A la Moineaudière, les **jeux d'enfants** qui présentaient un danger ont été enlevés. Le toboggan, en bon état, a été conservé. L'idée est de ramener le maximum d'enfants vers l'aire de jeux près de la mairie.

Les **bornes à incendie** ont été contrôlées par une société agréée comme chaque année. Trois nécessitent une réparation. Une entreprise a été chargée immédiatement des travaux.

Actuellement, les travaux d'**enfouissement des réseaux chemin du Moulin des Ponts et Impasse Briffault** sont en cours.

⇒ **Vie communale**

Il nous a paru raisonnable de décaler la treizième édition des « **Palmes Romilloises** » avec les Romillois qui ont marqué l'année 2020, le vendredi 22 octobre au complexe Louis Aragon.

Nous travaillons sur l'éventuel **Printemps du Film Romillois** le dimanche 4 avril.

⇒ **Nos associations**

Trois associations participent au nettoyage de sites communaux, même en cette période délicate :

Eur'en Ciel (parapente) pour la base d'envol en haut de la Côte des deux Amants et pour le chemin d'accès ;

MCVA (trial) pour l'entretien de la carrière ;

Truite Arc en Ciel (pêche) pour la propreté des berges de l'Andelle.

Je tiens à les remercier particulièrement.

Nous avons réuni le samedi 6 février nos **associations Romilloises** pour définir le **planning des salles 2022** (Aragon et le CARRE, ainsi que les autres salles). Nous espérons reprendre une vie associative riche en activités pour l'ensemble des Romillois.

Sous réserve des normes sanitaires du moment :

Les samedi 6 et dimanche 7 mars, les **Sapeurs-Pompiers** organisent un loto à l'espace Louis Aragon.

Les samedi 13 et dimanche 14 mars, les **Roses d'Automne** organisent un loto au complexe Aragon.

Le mardi 16 mars, la **CDCLA et l'Orchestre de Normandie** proposent un Concert dans la salle Louis Aragon.

Le samedi 13 mars, ce sera l'ouverture de la pêche avec la **Truite Arc en Ciel** jusqu'au dimanche 19 septembre.

Les samedi 20 et dimanche 21 mars, l'**association RAS** proposera un loto au complexe Aragon.

Le samedi 27 mars, l'**Orchestre d'Harmonie** organise son Concert de Gala ou sa soirée Cabaret à l'espace Aragon.

Les vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 avril, la **Municipalité et la Bibliothèque-Médiathèque Jacques Prévert** présentent le final du Printemps du film Romillois.

Bon mois de Mars...

Le maire, Jean-Luc ROMET

Vie Communale



Rentrée à l'école maternelle en septembre 2021
enfants nés en 2018.

Pour les inscriptions à l'école de Romilly pour la rentrée 2021, les familles sont priées de contacter Madame Roussel, Directrice du groupe scolaire, à compter du 12 avril 2021 par mail :
0271793c@ac-rouen.fr

La bibliothèque-médiathèque ouvre aux horaires suivants

Lundi - Mardi - Jeudi

de 16h00 à 18h00

Mercredi - Vendredi

de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Samedi

de 9h00 à 12h00

☎ 02 32 48 18 28

Mail : bibli.romilly@wanadoo.fr

En avril 2020, nous devions vous présenter la première édition du : « Printemps du Film Romillois ». La crise sanitaire nous a contraints à l'annulation de la manifestation.

En septembre 2020, l'équipe s'est remise au travail avec la joie de pouvoir enfin vous présenter le festival du film. En théorie, il doit avoir lieu du 29 mars 2021 au 04 avril 2021, malheureusement, il paraît improbable que le festival soit maintenu.

Agenda Commémorations 2021



Samedi 8 Mai : Monument aux Morts de Romilly sur Andelle:
Commémoration de la victoire du 8 mai 1945.



Mardi 8 Juin : Monument aux Morts de Romilly-sur-Andelle : Commémoration de la journée d'hommage aux morts pour la France en Indochine.

Mercredi 14 Juillet : Monument aux Morts de Romilly-sur-Andelle : Commémoration de la Fête Nationale.

Dimanche 29 Août : Monument aux Morts / Carré Militaire / Libération de la commune de Romilly sur Andelle par les Canadiens.

Jeudi 11 Novembre : Monument aux Morts: Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918.

Dimanche 5 Décembre : Monument aux Morts de Romilly-sur-Andelle : Commémoration des conflits Algérie / Maroc / Tunisie

SOUS RESERVE DES NORMES SANITAIRES DU MOMENT

Vie sociale



Les Restos du Cœur

Nous sommes au cœur de la 36ème Campagne d'Hiver des Restos et il nous faut déjà penser à celle d' Eté.

Pour ce faire, la **Collecte Nationale des Restos du Coeur aura lieu les 5 - 6 -7 Mars prochains.**

Evidemment, si les conditions sanitaires ne viennent pas tout contrarier. Nous vous solliciterons dans les 4 supermarchés de la Vallée et nous vous remercions par avance de votre générosité.

Si vous avez besoin de vêtements, linge de maison, demandez à l'accueil. Nous vous les préparerons et vous les récupérererez avant de partir.

Et toujours, **distanciation sociale de plus d'1 mètre à l'extérieur, une personne à la fois à l'intérieur du Centre. Port du masque obligatoire et gel à l'entrée.**

Protégez-vous, protégez-nous et prenons soin de tous. Merci.

Horaires d' Hiver : le mardi et le vendredi de 13h30 à 16h30

☎ aux heures d'ouverture 09 64 23 14 27 ou Nelly 02 32 48 07 90 - 06 61 90 51 34

C.C.A.S.

Etablissement communal autonome et indépendant du Conseil Municipal

Ses principales missions consistent à accueillir, écouter, informer, orienter, conseiller, aider, sous couvert des membres du C.C.A.S. (5 élus et 4 membres extérieurs).

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour vous aider :

Lundi 8h30 – 12h / Mardi 8h30 - 12h00 et 13h30 – 17h / Mercredi 8h30 – 12h / Jeudi 8h30 – 12h / Vendredi 8h30 – 12h ☎ **02.32.48.73.08 Corinne CANDEIAS**

Pour info : une aide à la **cantine** est également possible sous certaines conditions. Prendre contact avec le CCAS

Logements RPA La Potière disponibles : Renseignements / visites ☎ **02.32.48.73.08 Corinne CANDEIAS**

Jardin communal : 1 jardin communal à louer d'une superficie de 60 m² soit 12,60 € l'année Sente du Cabot. Plus d'informations ☎ **02.32.48.73.08 Corinne CANDEIAS**



C.D.C.L.A.

Livraison de repas à domicile

Le service de livraison de repas peut pallier à un besoin ponctuel ou permanent pour un repas ou pour tous les repas de la semaine.

Cette prestation permet la consommation d'un repas équilibré tout en prévenant de l'isolement. Le bénéficiaire établit sa commande en fonction de ses besoins. Il n'y a pas de durée d'engagement, ni de préavis en cas de résiliation.

Quatre agents de portage **livrent les repas du lundi au vendredi** par véhicule frigorifique (hors jours fériés) entre 8h30 et 13h00. Les repas du samedi et du dimanche sont livrés avec celui du vendredi. Les repas des jours fériés sont livrés la veille.

Des menus existent pour les personnes qui suivent un régime spécifique (diabétique, sans sel, et sans sel/sans sucre). **Renseignements : Béatrice BLASZCZYK ☎ 02 32 49 61 27 portagederepas@cdcla.fr**



Permanence C.I.D.F.F.

(Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

Une permanence est assurée en Mairie de Romilly sur Andelle tous les 3èmes mardis du mois de 13h30 à 16h45. Rendez-vous conseillé au 02 32 33 44 56 - CIDFF de l'Eure, 12 rue de l'Espéranto - Espace Olympes de Gouges - Apt 42 - 27000 EVREUX

Mail : standard@cidf27.fr

SOUS RESERVE DE REPRISE DE CES SERVICES

Informations sur les permanences des assistantes sociales

Permanences d'accueil social à Fleury sur Andelle, le mardi après-midi et le jeudi matin avec rendez-vous.

Permanences de Romilly / Andelle à la RPA La Potière sur rendez-vous.

Pour tout nouveau dossier ou en cas de difficultés, téléphoner au numéro unique : 02 32 31 97 17.

Sinon, joindre le centre médico social de Fleury sur Andelle au 02.32.49.52.21

Vous recherchez un emploi : des offres d'emploi figurent sur le moteur de recherche mis à votre disposition sur le site de Romilly sur Andelle, en page d'accueil, informations pratiques : www.normandie-est-emploi.fr



Initiatives pour l'Emploi des Jeunes

Dynamic'Emploi a mis en place une action en faveur des jeunes sur le territoire.

Public : Jeunes de moins de 26 ans sans emploi et sans formation au moment de l'entrée.

But : entrée en emploi et / ou en formation.

Accompagnement renforcé d'une durée de 6 mois : 1 entretien individuel tous les 15 jours, une journée par semaine d'action collective. **Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter le 06 81 01 95 78.**



Mission Locale

Permanences Espace Enfance La Marelle

25 Sente des Jardins du Couchant

Le Lundi matin, 1 fois par mois, de 9h30 à 12 h avec Madame Ludivine DUFILS

Contact Mission Locale : ☎ 02 32 49 90 09 Email : mission.locale@mlv2al.fr

Site internet : www.mlv2al.fr www.facebook.com/missionlocale.v2al



Vous recherchez un moyen de locomotion pour un court, une formation, une démarche...

La Mission Locale et la Communauté de Communes Lyons Andelle, en partenariat avec l'association Alfa, mettent à **vos dispositions deux scooters et une mobyette** pour effectuer vos déplacements.

Renseignements ☎ 02 32 49 90 09



Croix Rouge Française

Horaires d'ouverture du « Vestiboutique » de l'antenne de Fleury sur Andelle

Local au Petit Nojeon (RD 321)

Les mardis et vendredis de 14h00 à 16h00 et le deuxième samedi du mois de 14h00 à 16h00.

Vie Associative



Depuis le mois de novembre, toutes nos activités sont à l'arrêt, en raison des consignes sanitaires mises en place par les autorités nationales et départementales et nous en sommes désolés pour vous tous.

Comme annoncé précédemment (voir Lettres de Décembre et Janvier), nous vous accorderons des remises sur les cotisations de la prochaine saison.

Dès que nous saurons quand nous pourrions effectivement reprendre nos activités, nous verrons si nous pouvons faire un geste supplémentaire en ré-évaluant les montants de ces remises, en fonction du nombre de séances annu-
lées cette saison et de l'état de nos finances.

		h/semaine	Cotisation	Remise
Badminton	Lundi	1h30	85 €	20 €
Gym Adultes	Lundi	1h	85 €	20 €
Gym Adultes	Mercredi	1h	85 €	20 €
Gym Adultes	Lundi + mercredi	2h	130 €	25 €
Hatha Yoga	Mercredi	1h30	120 €	25 €
Récrea Gym	Mercredi	1h	80 €	20 €
Qi Gong	Mercredi	1h	85 €	20 €
Pilates	Mercredi	1h	85 €	20 €
Tennis de table Loisirs	Mercredi	1h30	90 €	20 €
Tennis de table Compét.	Mercredi	1h30	105 €	20 €
Tennis de table Jeunes	Mercredi	1h30	60 €	15 €
Gym Séniors	Jeudi	1h	85 €	20 €
Yoga	Vendredi	1h30	120 €	25 €

En attendant, prenez soin de vous et nous espérons pouvoir vous retrouver tous bientôt, dans de bonnes conditions de pratique de vos activités sportives.

CONTACT	
☎ 02 32 49 41 87	🌐 carolinej.sabourin@free.fr

Caroline SABOURIN
Présidente de RAS

Informations diverses

La commune recrute un
AGENT TECHNIQUE TERRITORIAL POLYVALENT

Date de publication : 23/02/2021

Date limite de candidature : 22/03/2021

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste : 1

Grade ou cadre d'emploi : Adjoint technique

Descriptif des missions du poste :

Sous l'autorité du Technicien Territorial, il a pour mission l'application et la mise en œuvre des travaux confiés. Il doit être à l'écoute de ses supérieurs et contrôler la bonne exécution des travaux confiés dans les délais. Il assure la bonne exécution des missions en autonomie ou en équipe.

Il est amené à travailler en extérieur. Il effectue des petits travaux de maçonnerie : pose de carrelage/faïence/plaques de plâtre, ainsi que dans les domaines de la plomberie, l'électricité.

Il effectue également des travaux de taille, tonte, débroussaillage des espaces verts.

Il gère le matériel et l'outillage mis à disposition.

Compétences et connaissances :

Expérience en maçonnerie exigée.

Connaissances et expériences en travaux de plomberie, électricité et espaces verts souhaités.

Connaissances de l'utilisation du matériel lié à la tonte, taille, débroussaillage, maçonnerie, électricité, plomberie.

Application des règles de sécurité au travail.

Lire et comprendre une notice d'entretien, un plan, une consigne de sécurité.

Choisir les bons matériaux selon la nature de la demande.

Savoir établir les besoins pour les chantiers de maçonnerie.

Détenir obligatoirement le Permis B pour la conduite des véhicules et engins (tracteurs, tondeuse autoportée)

Exercice et activité :

Travailler seul ou en équipe.

Etre responsable dans l'utilisation du matériel.

Etre autonome dans l'organisation du travail.

Avoir le sens du service public.

Etre force de proposition.

S'impliquer dans le travail et réaliser les objectifs dans les délais.

Etre polyvalent, rigoureux, dynamique et réactif.

Avantages :

RTT / 13^{ème} mois / CNAS

Horaires :

6 mois 8h00 12h00 / 13h30 17h00

6 mois 8h00 12h00 / 13h30 17h30

Envoyer Lettre de motivation et CV par courrier à :

Mairie, 1 ter rue Neuve 27610 Romilly sur Andelle ou par mail : mairie@romilly-sur-andelle.fr

Parce que votre animal ne peut pas demander son chemin quand il se perd, **identifiez-le**

jidentifiemonanimal.fr



Identification des animaux

Article D 212– 63 Créé par Décret n° 2006-1662 du 21/12/2006

L'identification obligatoire des chiens, chats et carnivores domestiques,

comporte d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et, d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers permettant d'identifier l'animal.

IMPORTANT Si vous perdez vos animaux de compagnie, faites toutes les recherches nécessaires avant d'appeler l'Agent de Surveillance de la Voie Publique. De même pour les animaux de ferme : assurez-vous que les barrages ou les haies sont en bon état.

Trop souvent, des animaux s'échappent sur la voie publique de jour comme de nuit. Vous avez la responsabilité de vos animaux. Un accident vous occasionnera des conséquences graves.

A.S.V.P. : ☎ 06 81 68 51 87 ou ☎ 07 57 42 78 63



Stop Pub

Les « Stop pub » sont disponibles en Mairie.



Soutien de la pratique du mulching

Le SY.G.O.M. apporte un soutien à l'achat de kits de mulching, de tondeuses exclusivement mulching et de robots tondeuses par les ménages. La subvention est limitée à l'achat d'**un matériel destiné au mulching par foyer** et n'est pas renouvelable. **Le montant de la subvention** d'une tondeuse exclusivement mulching ou d'un robot tondeuse est à hauteur de **20 % du prix d'achat et dans une limite de 200 € TTC**. Pour le **kit mulching : 50 % du prix d'achat**.

Infos sur le site du SY.G.O.M. et règlement disponible en Mairie.



Soutien à l'achat d'un composteur

Le SY.G.O.M. apporte un soutien à l'achat d'un composteur par les ménages, limité à un composteur par foyer.

Le montant de la subvention est de 30 € pour un composteur d'une valeur d'au moins 55 € TTC.

Infos sur le site du SY.G.O.M. et règlement disponible en Mairie.



Les Andelys, le 8 février 2021

A l'attention des habitants

LA COLLECTE DES DECHETS EVOLUE

Madame, Monsieur,

Le SYGOM est le service en charge de la collecte et du traitement de vos déchets.

Dans une volonté d'harmonisation et d'amélioration du cadre de vie pour la préservation de l'environnement, le service de collecte des déchets évoluera en 2021.

Chaque foyer sera équipé gratuitement de bacs pour les ordures ménagères et les déchets recyclables.

Les consignes de tri seront simplifiées à la rentrée et un nouveau guide de tri vous sera transmis.

Un agent se rendra à votre domicile entre le 8 mars et le 3 juillet 2021 pour distribuer les bacs correspondant à la composition de votre foyer, recenser vos besoins et apporter toutes précisions utiles.

Pour toute question relative à la distribution de bacs, le numéro vert ci-après est à votre disposition :

0 800 353 026

Pour tout autre renseignement, les équipes du SYGOM sont à votre disposition au 02 32 54 47 64

Vous remerciant de l'accueil que vous réserverez à cette démarche, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Thibaut BEAUTÉ

Président du SYGOM

Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères du Nord et de l'Est du département de l'Eure

Espace intercommunal - 13 rue Lavoisier - 27700 Les Andelys

Tél : 02 32 54 47 64 Mél : contact@sygom.fr

RAPPEL DES BONS GESTES CONCERNANT LES LINGETTES :

LES LINGETTES CE N'EST PAS DANS LES TOILETTES !



- Les lingettes jetables se sont imposées dans les foyers français et plus aujourd'hui avec la COVID 19 pour se nettoyer les mains. **Privilégiez au maximum l'eau et le savon pour vous laver les mains ou de la javel diluée pour les poignées de portes, table, etc.**



Exemple d'une pompe obstruée par les lingettes sur le territoire de l'Eure

- Lorsqu'elles sont jetées dans les toilettes même biodégradables, ces lingettes peuvent engendrer de **graves problèmes pour l'assainissement des eaux usées, il faut donc impérativement les jeter à la poubelle et non dans les toilettes.**



- Elles génèrent dans le monde **23 kg de déchets par an** et par personne, contre **1,2 kg pour les nettoyants traditionnels**, soit vingt fois plus.



- **Les lingettes évacuées dans les toilettes coûtent cher à la collectivité:** les opérations de débouchages des canalisations d'eau usées représentent 30% du coût d'exploitation des systèmes d'assainissement, de ce fait, cela peut engendrer **une augmentation de votre facture.**



Si vous utilisez des lingettes, jetez-les à la poubelle, ce n'est ni dans les toilettes, ni dans le bac à tri !



Nouveaux Habitants

Pensez à **vous faire connaître en Mairie** à l'accueil, muni(e) du livret de famille, et/ou d'une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile pour vos démarches administratives.

RAPPELS



Interdiction et réglementation

- Il est interdit de faire du feu dans notre commune, hors barbecue.
- Horaires de travaux, jardinage (se référer à notre encart ci-dessous).
- Poubelles ordures ménagères ⇒ les sortir la veille au soir (le dimanche et le mercredi) :
⇒ idéalement dans des poubelles, containers, pour éviter l'éventration des sacs par des animaux errants.
- Tri sélectif : les sortir le mercredi soir pour le jeudi, dans les sacs prévus à cet effet.



Vigilance démarchage

Nous invitons l'ensemble des habitants à être vigilant par rapport aux personnes faisant du démarchage, peu importe la société pour laquelle ils opèrent. Ces personnes doivent impérativement vous présenter une attestation de déclaration en Mairie, leur autorisant la tractation et le porte-à-porte chez les habitants ainsi qu'une carte pro avec photo, nom, prénom, nom de la société, téléphone et numéro de SIRET, auquel cas, veuillez contacter les ASVP rapidement.

Merci pour votre vigilance.



Nuisances sonores - Arrêté préfectoral

Les activités bruyantes effectuées par des particuliers telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc... susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h , les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Entretiens de vos haies, de vos arbres, sur la voie communale

Les haies et les branches d'arbres qui dépassent sur les trottoirs doivent être régulièrement taillées par vos soins. Par ailleurs, il est gênant que les lignes de France Télécom soient obstruées par les branches d'arbres, cela perturbe une bonne télécommunication.

Les branches doivent également être taillées pour laisser un espace libre aux fils. D'avance, nous vous remercions pour votre compréhension.



Port du casque à vélo pour les moins de 12 ans

A partir du 22 Mars 2017, à vélo, le port d'un casque certifié a été rendu **obligatoire** pour tous les enfants de moins de 12 ans (décret 2016-1800 du 21 Décembre 2016). Les adultes transportant ou accompagnant les enfants pourront être sanctionnés en cas de non-port de casque par ces derniers, par une amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe (135 €).



Le Ministère de l'Intérieur recrute des Adjoints de Sécurité de la Police Nationale (ADS) par concours

Ouvert aux jeunes de 18 à 30 ans et sans condition de diplôme. **Date limite d'inscription : 19 Mars 2021.** Info sur le site : devenirpolicier.fr Service et appel gratuits au 0800 22 0800

Site officiel pratique de pré-plainte

Afin de réguler les visites à la brigade ainsi que la prise de rendez-vous pour permettre aux victimes de s'organiser, vous pouvez utiliser la pré-plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

LIEUX D'ARRET DE LA LIGNE 540 Alizay - Rouen

4 arrêts sur Romilly : Café Le Marigny - rue Saint-Georges, Mairie - rue Neuve - gare PMR, RPA La Potière - Rue Blingue, Le Tourne-Bride - Feux Avenue de la Gare

Merci de faire signe au conducteur et de préparer votre monnaie.

Tarif : 2 € (sauf augmentation). Se présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire de passage théorique.

Renseignements :

Services des Transports Publics Routiers de l'Eure - 19 rue Saint-Louis CS 40441 - 27004 Evreux Cédex
www.transports.normandie.fr ☎ 02 22 55 00 10 Mail : tranports27@normandie.fr

<https://www.normandie.fr/eure-lignes-regulieres>

ou

Autocars DELCOURT - ligne commerciale : 09 62 50 93 75

ou

Gare routière de Rouen ☎ 02 32 08 19 75



Recensement Service National

Jeunes Français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser !

Le recensement est une démarche civique obligatoire. L'attestation délivrée est **indispensable** pour s'inscrire aux examens (BEP, baccalauréat, permis de conduire, concours d'Etat, etc...)

Dès le 16ème anniversaire et pendant les 3 mois suivants, tous les Français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile. **Se présenter avec livret de famille, carte d'identité, justificatif de domicile et de la 2ème nationalité.** En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche le jour de votre 16ème anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous (ou votre représentant légal) à la Mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française. Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie.

Nouvelle adresse : CSN ROUEN - 3 rue d'Herbouville CS 11313 76178 Rouen Cédex

Nouveau numéro ☎ : 09 70 84 51 51

<http://www.defense.gouv.fr> Adresse Internet : csn-rouen.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Le centre du service national de Rouen a fermé définitivement son accueil physique au public.

Les "Journée Défense et Citoyenneté" sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

Informations Santé

Maison Médicale Henri DUNANT - près d'Intermarché, 1868 A rue de la Libération ☎ 02-32-49-77-29

Horaires habituels du Secrétariat de la Maison Médicale : Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le Samedi de 9h à 12h. La Maison Médicale regroupe Médecins, pédicure, infirmières, diététicienne, psychologue. **Prendre rendez-vous auprès du secrétariat pendant les heures d'ouverture ou sur CLICKDOC - rendez-vous en ligne.**

Madame Leyla LAVIGNE-NEGRE, psychomotricienne le lundi et le vendredi ☎ 07 71 82 58 47.

Nouveau numéro national gratuit pour joindre un médecin généraliste en NORMANDIE, en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux : **116 117** (tous les soirs après 20 h, le week-end à partir du samedi midi et les jours fériés). En cas d'urgence vitale, le 15 reste le numéro à composer.

Services de garde

En dehors des horaires d'ouverture de la Maison Médicale, si vous avez besoin d'un médecin pour consultation ou avis médical, **faire le 116 117 (voir ci-dessus). En cas d'urgence, faites le 15.**

Infirmières Week-end et jours fériés ☎ 02-32-49-23-25 (garde uniquement)

Dentiste Dimanches et jours fériés (pas le samedi) de 9 h à 13 h ☎ 02-32-31-60-41 (garde uniquement)

Pharmacie de garde : composer le 32 37 (messagerie vocale)

Seringues usagées

La pharmacie de Romilly sur Andelle récupère et échange les boîtes de seringues usagées

Gratuitement ☎ 02 32 49 76 64



TAXIS

EDDY TAXI 27 ☎ 06 30 18 16 28 / FOSSE ☎ 06 81 25 07 13

Taxi et transport de malades assis

Cabinet dentaire

Dr PAVALUTA

858 Rue Blingue - Romilly sur Andelle

☎ 02 32 49 92 07

PHARMACIE

Dr Fabrice BERLAND et Dr Alexandre MUNIER

834 Rue Blingue ☎ 02 32 49 76 64

Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi : 9 h - 12h30 et 14h30 - 20h00 le samedi : 9h - 12h30 / 14h30 - 18h30

Clinique vétérinaire de l'Andelle

Dr HERICHER / Dr FEHRENBACH et Dr NAUDIN

300 Rue de la Libération à Romilly sur Andelle

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

le samedi de 9h00 à 13h00 et de 14h à 16h00

☎ 02 32 49 20 97 veterinaireandelle.com

En dehors des horaires d'ouverture, les informations concernant la permanence de soins sont disponibles sur appel téléphonique.

S.A.M.U.	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Appel d'urgence	112
Centre anti poison	0800 59 59 59
Réseau bronchiolite Haut-Normand	02 35 71 70 82
Appel d'urgence personnes sourdes ou malentendantes	114
Appel d'urgence sociale	115
Allo Enfance maltraitée	119
Halte au harcèlement à l'école	3020
Suicide écoute	01 45 39 40 00
www.suicide-ecoute.fr	

Le Défenseur des Droits 09 69 39 00 00

www.defenseurdesdroits.fr

CIDFF (droit des familles) 02 32 33 44 56

Victimes ou témoins de violences 3919

La Lettre de Romilly est réalisée par la commission « Communication et Information » et le service administratif.

Elle est distribuée par deux agents communaux.

Courriel : mairie@romilly-sur-andelle.fr ☎ 02-32-48-73-00 fax : 02-32-49-28-00

Cette lettre est téléchargeable sur le site de Romilly : www.romilly-sur-andelle.fr



SERVICES PUBLICS

« Pôle Emploi » ☎ 3949

Informations en ligne sur www.poleemploi.fr.

Assistante Sociale

Pour les nouveaux dossiers

N° unique 02 32 31 97 17

Ou 02-32-49-52-21

Centre de Fleury Andelle

Trésor Public ☎ 02 32 49 00 62

Zac La Vente Cartier à Charleval

Ramassage des ordures ménagères

Dépôt des ordures ménagères le dimanche soir pour ramassage le lundi matin et le mercredi soir pour ramassage le Jeudi matin avec les sacs jaunes du tri sélectif ☎ 02 32 54 47 64

Syndicat Assainissement ☎ 02 32 48 20 70

Accueil : Lundi, mardi, Jeudi et Vendredi
8h30-12h30

Bureau : 78 rue Saint-Georges

France TELECOM ☎ 3900

VEOLIA EAU ☎ 09 69 39 56 34

Toutes les démarches sans se déplacer
7j / 7 24h/24

Lieu d'accueil pour les clients :

ZAC Eco Seine à Bouaffles
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
www.veoliaeau.fr

GAZ

N° d'urgence sécurité 0800 47 33 33

Pour raccordement au gaz 0810 224 000

Si contrat avec GDF Suez Dolce Vita
09 69 324 324 (appel non surtaxé)
ou www.gdfsuez-dolcevita.fr

Service Public

3939* « Allo service public » ou www.service-public.fr

*Le 3939 est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30

Les permanences CAF ☎ 0810-25-27-10

Point d'accès numérique : Espace des 2 Rives à Pîtres.
Adresse postale : Allée des Soupirs 27026 Evreux Cédex
Site internet : caf.fr

Amélioration de l'Habitat

Renseignements et conseils gratuits

Permanences 9 rue du Général Leclerc à Fleury sur Andelle
Le 3ème Mardi de 10h à 12h (sauf en Août)

CARSAT (CRAM) ☎ 3960 24/24 7/7

Pour les appels à partir d'un mobile, faire le 09 71 10 39 60

C.I.C.A.S. d'Evreux - ☎ 0820-200-189

AGIRC - ARRCO

Permanence Caisse de Retraite Complémentaire
24 rue de la Harpe de 9h à 18h

Caisse Primaire d'Assurance Maladie C.P.A.M. ☎ 3646

✉ 1bis Place Saint Taurin 27030 EVREUX Cédex

SY.G.O.M. Gestion Ordures Ménagères ☎ 02 32 54 47 64

S.I.D.E.A.L. Piscine - Rue du Collège à Pont Saint Pierre

☎ 02 32 49 70 90 ou 02 32 49 70 59

Syndicat Intercommunal de l'Ecole de Musique

« Jacques LANGLOIS » Secrétariat ☎ 02 32 48 12 54

Service des transports scolaires

CDCLA rue Martin Liesse - Charleval ☎ 02 32 49 61 27

Syndicat Mixte pour la gestion des Gymnases

ZAE La Vente Cartier à Charleval ☎ 02 32 49 44 52

E.D.F.- dépannage (24h/24 - 7j/7) ☎ 09 726 750 27

Mairie ☎ 02 32 48 73 00

Fax : 02 32 49 28 00

Du Lundi au Vendredi 08h30 - 12h00

et 13h30 - 17h30

Le Samedi 9h30 - 12h00

✉ Rue Neuve 27610 Romilly sur Andelle
mairie@romilly-sur-andelle.fr

Site internet : www.romilly-sur-andelle.fr

Service urbanisme en Mairie :

**Ouvert au public tous les jours le matin
8h30 - 12h00**

C.C.A.S. le matin ☎ 02 32 48 73 08

A.S.V.P. ☎ 07 57 42 78 63

ou 06 81 68 51 87

Du Lundi au Vendredi de 8h15 à 19h00

Après 19 heures, faire le 17 Gendarmerie

Biblio-Médiathèque ☎ 02 32 48 18 28

Courriel : bibli.romilly@wanadoo.fr

Lundi - Mardi - Jeudi 16h00 - 18h30

Mercredi - Vendredi 10h00 à 12h00

14h00 à 18h30

Samedi 09h00 - 12h00

Fermée le Samedi pendant Juillet et Août

Déchetterie ☎ 02 32 54 47 64

Du 1er Avril au 30 Septembre

Lundi : 08h00 - 11h45 et 13h30 - 17h45

Mardi, jeudi : 08h00 - 12h15

Mercredi, Vendredi, Samedi : 09h00 - 11h45
13h30 - 17h45

Du 1er Octobre au 31 Mars

Lundi, Mardi, Jeudi : 13h30 - 16h45

Mercredi, Vendredi, Samedi : 09h00 - 11h45
13h30 - 16h45

LA POSTE ☎ 3631 Courriers

☎ 3639 Banque Postale

Uniquement le matin:

De 9h à 12 h sauf le mardi de 10h à 12h

Gymnase ☎ 06 71 87 33 09

R.P.A. La Potière ☎ 06 14 85 05 74

Permanences des élus

Municipalité

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire de Romilly sur Andelle

Le Samedi 20 Mars de 11h à 12h

**Monsieur Didier HOUSSAYE, Adjoint communication, entreprises,
personnel communal**

Madame Pascale BIVILLE, Adjointe vie sociale, vie scolaire, seniors,

Monsieur Xavier CHIVOT, Adjoint vie associative, gestion des salles

**Madame Claire LE TOURNEUR, Adjointe événements, culture, sport,
restauration scolaire**

Monsieur Alain DULONDEL, Adjoint voirie, collège

**Madame Marie-Claude JULLIEN, Adjointe urbanisme, environnement,
enfance, jeunesse**

Monsieur Frédéric VIEUX, Délégué finances

Monsieur Guy DUPUIS, Délégué assistance technique, cimetière

***Vous pouvez aussi laisser un message à l' élu concerné avec votre
numéro de téléphone auprès du secrétariat qui fera suivre.***

☎ 02 32 48 73 00

L' élu vous rappellera dès que possible.

Madame Françoise COLLEMARE / Monsieur Thierry PLOUVIER

Conseillers Départementaux du Canton de Romilly/Andelle

☎ 06 82 66 55 81

☎ 06 25 22 66 72

Madame Claire O'PETIT, Députée

☎ 07 89 27 88 12

Crèche Halte-garderie Récré Andelle ☎ 02 32 49 22 57

MJC A.L.E.R. (Secrétariat) ☎ 02 32 48 04 09

La MARELLE ☎ 02 32 48 04 09

RIBAMBELLE périscolaire maternelle ☎ 02 32 49 66 79

ECOLE DE MUSIQUE ☎ 02 32 48 12 54

Ecole Maternelle GENEVOIX

et Ecole Louise MICHEL ☎ 07 57 44 04 43

Collège des Deux Amants ☎ 02 32 49 45 22

C.D.C.L.A. ☎ 02 32 49 61 27 ☎ La Vente Cartier

Rue Martin Liesse BP 20 27380 Charleval cdcla-andelle.fr